PROCÈS-VERBAL

LE 15 FÉVRIER 2023

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion ordinaire du conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice Marcel Deschênes dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mercredi 15 février 2023, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur, le maire:

Bertrand Beaulieu

Les conseillers:

Annie Deschênes

David Raines

Danny Soucy (par voie de communication électronique)

France Roussel

Marcel Levesque

Mario Pelletier

Sébastien R. Michaud

Josée Rioux Walker

ainsi que le directeur général /greffier, Éric Gagnon, et la greffière adjointe, Michelle Daigle.

ABSENCES

Claudette Goguen Kavanaugh

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire Beaulieu a souhaité la bienvenue à la population et en particulier à Dylan Laforest, maire d'un jour, qui est ici ce soir avec le conseil municipal.

Dylan Laforest, maire d'un jour, fait la lecture de la condition 6.1 Réunion par voie de communication électronique de l'arrêté C-1 concernant les procédures applicables aux réunions du conseil municipal de Grand-Sault.

DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est signalé.

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Le maire annonce que certains points de l'ordre du jour seront abordés à la prochaine réunion, notamment la vente de propriété – 152, rue Court, droit de passage et programmes incitatifs.

Annie Deschênes / France Roussel,

2023-18 Que l'ordre du jour modifié soit accepté tel que présenté. Adopté

ADOPTION – PROCÈS-VERBAL

Josée Rioux Walker / David Raines,

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de l'ancien village de Drummond du 12 décembre 2022, le procès-verbal de l'ancienne Ville de Grand-Sault du 13 décembre 2022 et le procès-verbal de la

municipalité régionale de Grand-Sault du 18 janvier 2023 tel que reçu. Adopté

EAU POTABLE

Dylan Laforest fait la lecture du rapport d'eau qui indique que les analyses d'eau potable reçues pour les quartiers de Grand-Sault, Drummond et Saint-André depuis la dernière réunion, démontrent les résultats "eau potable".

Marcel Levesque / Sébastien Michaud

2023-20 Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

MOTIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Commis à la paie et des comptes payables

Annie Deschênes / Josée Rioux Walker,

2023-21

Que le conseil municipal embauche Louise Rioux au poste de commis à la paie et des comptes payables pour la municipalité régionale de Grand-Sault, avec période de probation applicable, salaire selon l'échelle établie et bénéfices selon la politique 2006-10, Conditions de travail (ville de Grand-Sault). Adopté

<u>Chef adjoint – Force policière</u>

David Raines / Sébastien Michaud,

2023-22

Que le conseil municipal embauche Rick Blouin, comme Chef adjoint de la Force policière de Grand-Sault, avec période de probation applicable, salaire selon l'échelle établie et bénéfices selon la politique 2006-10, Conditions de travail (ville de Grand-Sault). Adopté

Agent d'exécution des arrêtés

Josée Rioux Walker / Sébastien Michaud,

2023-23

Attendu que le conseil municipal a adopté diverses arrêtés et modifications découlant de la Loi sur la gouvernance locale et la Loi sur l'urbanisme;

IL EST RÉSOLU QUE Rodney Sonier soit nommé en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés de la municipalité régionale de Grand-Sault selon la Loi sur la gouvernance locale (Loi) et ses règlements, la Loi sur la police, la Loi sur l'urbanisme et ses règlements, et la loi sur l'administration du Code du bâtiment et ses règlements.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination ci-dessus comprenne les attributions prescrites par arrêté, la Loi, les règlements de la Loi, la Loi sur la police et tous les autres lois et règlements de la Province du Nouveau-Brunswick.

ET QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exécute sa discrétion selon les dossiers provenant du greffier dans le gouvernement local;

ET QUE la nomination ci-dessus continue tant que l'individu soit retenu par le gouvernement local.

Il est en plus résolu que la personne nommée soit autorisée à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre les procédures jugées

souhaitables pour assurer la conformité avec ces lois sur approbation du conseil municipal.

Il est en plus résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant qu'elles ne soient pas limitées ou résiliées par le conseil. Adopté

<u>GRC</u>

Sébastien Michaud / David Raines,

2023-24

Attendu que la Loi sur la gouvernance locale a créé la nouvelle municipalité régionale de Grand-Sault.

Attendu que différents secteurs de la municipalité régionale de Grand-Sault sont desservis par la GRC.

Attendu que la municipalité régionale de Grand-Sault possède sa propre force policière desservant une partie du quartier Drummond et les quartiers de Grand-Sault Nord et Grand-Sault Sud de la municipalité régionale de Grand-Sault.

Il est résolu que le conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault fasse parvenir un avis à l'attention du ministre de la Justice et de la sécurité publique pour exercer son droit de résiliation prévu à l'Article 3.0 de l'entente sur le service de police provincial dans le but d'offrir un seul et unique service de sécurité publique assuré par la force policière de Grand-Sault pour l'ensemble de son territoire. Adopté

Logiciel

Marcel Levesque / Sébastien Michaud,

2023-25

Que le conseil municipal accepte le prix reçu de Cloudpermit d'une somme de 26,200\$ taxes incluses pour l'achat du logiciel Cloudpermit qui sera utilisé à des fins de gestions de divers dossiers du gouvernement local. Adopté

AFFAIRES COMMENCÉES

Axe - Services à la communauté

Le conseiller Raines mentionne qu'ils travaillent à s'établir avec leur département respectif et ils auront beaucoup plus à apporter dans un avenir prochain.

Il félicite les employés de la nouvelle municipalité régionale de Grand-Sault qui travaillent fort pour s'assurer que nos routes et nos trottoirs sont dégagés et sécuritaires. Ils ont travaillé sans relâche et le travail qu'ils font est très apprécié.

Axe – Finances & Ressources humaines

La conseillère Goguen-Kavanaugh est absente, alors le maire fait part de quelques points à faire valoir au sujet de son axe.

Au niveau des ressources humaines; les entrevues pour les postes d'opérateurs temporaires ont été complétées et les sélections seront effectuées cette semaine. Le concours pour les postes de soutien administratifs temporaires pour les quartiers de Drummond et de Saint-André est terminé depuis vendredi dernier et la sélection des candidats en vue des entrevues sera décidée prochainement.

Le concours pour les postes d'agent d'aménagement et inspecteur de construction temporaires est fermé vendredi dernier et la sélection des candidats pour les entrevues sera également décidée au cours des prochains jours.

Au niveau financier; le budget a été préparé par le comité de transition et a ensuite été présenté au ministère, qui a apporté des modifications. Le ministère a ensuite transmis le budget à la municipalité régionale de Grand-Sault. Le maire explique qu'il y a 7 différents taux d'imposition différents dans la municipalité régionale de Grand-Sault, car différentes régions utilisent différents services.

Le guide de référence budgétaire sera disponible sur le site web à partir de demain et des exemplaires seront également disponibles à l'hôtel de ville.

Axe – Développement économique

Le conseiller Levesque explique que le nouveau service de développement économique et marketing englobe le développement économique, le développement du territoire, le département d'utilisation des terres et le tourisme. Ce service vise à faciliter le développement des projets et stimuler la croissance de la municipalité.

Le bureau est situé au 81, rue Burgess, au 2^e étage du Marché Agricole et les gens peuvent contacter France Le Moignan, directrice des services de développement et marketing si nécessaire.

Le service d'utilisation des terres est maintenant déménagé au 430, boulevard Broadway, c'est-à-dire l'édifice Dollard G. Bélanger. Les gens peuvent maintenant se rendre à ce bureau pour obtenir un permis de construction ou pour discuter avec un agent d'aménagement.

La nouvelle image de marque pour la municipalité régionale de Grand-Sault sera dévoilée durant une conférence de presse planifiée le mardi 21 février à 10 heures dans la salle Rolland Lafrance à l'édifice Marcel Deschênes. La conférence de presse sera aussi diffusée en direct sur Facebook.

Axe – Développement communautaire

La conseillère Deschênes informe les gens que le Grand Tube est ouvert les samedis et les dimanches de 13h à 17h, lorsque la température le permet. Les frais sont de 5.00\$ par enfant âgé de 16 ans et moins et de 10.00\$ pour les adultes. Le port du casque protecteur est obligatoire et ils acceptent seulement l'argent comptant. Elle conseille de consulter la page Facebook pour s'assurer que Grand Tube est ouvert lorsque vous prévoyez y assister.

La patinoire extérieure du CEPCS a dû être fermée en raison de l'adoucissement des températures qui rend la patinoire non sécuritaire. Un avis sera publié lorsque la patinoire sera réouverte. Pour louer du temps de glace privé lors de la réouverture de la patinoire, communiquez avec André au CEPSC en composant le (506) 475-7750.

La patinoire de Saint-André est utilisée durant les jours de la semaine par l'école de Saint-André mais est disponible en location pendant les soirs de la semaine et les fins de semaine au coût de 50.00\$ l'heure plus les taxes. Pour la location, veuillez contacter le CEPSC au (506) 475-7750 et demander pour André. En ce moment, la patinoire de Saint-André est seulement disponible pour l'école et pour les locations. L'horaire du patinage public sera publié la semaine prochaine.

La Journée Frileuse est planifiée durant le jour de la famille qui est le lundi 20 février 2023 qui offrira plein d'activités agréables et gratuites.

Le recyclage dans le quartier de Saint-André prévu pour aujourd'hui a dû être annulé en raison de circonstances incontrôlables et sera possiblement reporté la semaine prochaine.

Axe - Transition

Le conseiller Roussel mentionne que des mesures ont été prises pour entamer le processus d'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour la municipalité régionale de Grand-Sault. L'UMNB a tenu une séance d'orientation à l'intention des représentants nouvellement élus la fin de semaine dernière à Fredericton, à laquelle ont assisté le maire et certains conseillers.

Il mentionne également qu'il a assisté à la réunion du conseil d'administration de l'UMNB et qu'il a été nommé vice-président de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick jusqu'aux prochaines élections en novembre.

Le maire félicite le conseiller Roussel pour sa nomination en tant que vice-président de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Comité - Commission de services régionaux Nord-Ouest

Le maire Beaulieu à assister à la première réunion de la Commission de services régionaux du Nord-Ouest au cours de laquelle Nicole Somers, maire de Saint-Quentin, en a été élue présidente et Jean-Pierre Ouellette a été élu vice-président. La prochaine réunion aura lieu la semaine prochaine.

Le directeur général et le maire ont eu une bonne réunion avec le président et le directeur général de la Chambre de commerce de la Vallée. La Chambre de commerce fera bientôt une annonce dans le cadre de la soirée État de la Vallée où le maire Beaulieu et la maire Roussel de la Vallée-des-Rivières discuteront du futur de la municipalité régionale de Grand-Sault et de la Vallée-des-Rivières.

Monsieur le maire s'est présenté devant la Commission de l'énergie et des services publics le 30 janvier dernier afin de défendre l'intérêt des citoyens et de la municipalité régionale de Grand-Sault contre la suggestion d'augmenter les tarifs d'électricité de 8,9%. Énergie NB essaie aussi de défendre l'augmentation de 8,9 %. La Commission de l'énergie et des services publics a entendu tout le monde et elle est en train de délibérer.

AFFAIRES NOUVELLES

<u>Arrêté A-3</u> – Cautionnement

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté A-3.

France Roussel / David Raines,

Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté A-3, Arrêté concernant le cautionnement annuel des officiers et des employés de Grand-Sault, telle que lue. Adopté

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté A-3.

Marcel Levesque / Sébastien Michaud,

Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté A-3, Arrêté concernant le cautionnement annuel des officiers et des employés de Grand-Sault, telle que lue. Adopté

Marina

La maire suppléante annonce que le conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault a décidé que la Marina restera au sein de ses actifs. Le premier objectif fixé sera de rechercher activement un locataire qui désire saisir une occasion d'affaires, à exploiter le bâtiment de la Marina en prévision de la prochaine saison estivale ainsi qu'à long terme.

Le conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault invite les citoyens à surveiller pour un appel d'offres qui sera affiché sur la page Facebook et le site web d'ici la fin du mois de février.

Illumination des chutes en jaune (17 au 19 février) – prévention du suicide

Les chutes seront illuminées en jaune du 17 au 19 février afin de souligner le mois de la prévention du suicide.

Mot du maire

Le maire Beaulieu félicite l'ancien maire de la Ville de Grand-Sault, monsieur Marcel Deschênes, qui a reçu une médaille de Jubilé de platine de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Il désire souhaiter bonne chance à Kate Toner qui se présente en gymnastique et à Mariah Toner qui se présente en ski alpin aux prochains Jeux du Canada.

Monsieur le maire félicite aussi les 9 participants et participantes qui se sont présentés aux jeux d'Olympiques spéciaux pour les jeux provinciaux à Fredericton du 9 au 12 février 2023. Tous les participants sont revenus avec soit une médaille d'or ou d'argent en bowling ou en curling.

AUTRES

Intervention du public

Marcelle Fafard-Godbout

Madame Fafard-Godbout présente un rapport de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. Elle avise qu'il y a beaucoup de lacunes au sein de l'aide à domicile, des services à domicile, l'encadrement des services à domicile et de services infirmiers ou médicaux. Elle désire améliorer le recrutement pour les soins des personnes aînés à domicile.

Monsieur le maire confirme que nous avons beaucoup de choses à faire pour les aînés et c'est certain qu'il y a beaucoup d'aînés qui veulent rester à domicile et qu'ils ont besoin de soutien. Le lien pour le rapport sera publié sur la page Facebook pour que la population puisse le consulter.

Yvon Godbout

Yvon Godbout aimerait savoir si la Ville de Grand-Sault avait une dette de 30 millions avant l'amalgamation. Il aimerait aussi voir le budget en détail.

Le d.g. annonce qu'il n'a pas le montant exact en ce moment, mais qu'il vérifiera et lui fera parvenir. Il confirme que la municipalité régionale de Grand-Sault est une des municipalités avec le plus bas ratio d'endettement dans la province du Nouveau-Brunswick.

Il confirme aussi que le budget qui a été approuvé par la province du Nouveau-Brunswick et qu'une copie lui sera fourni.

Monsieur Godbout aimerait savoir quels sont les 6 piliers de la CSR. Monsieur le maire lui nomme les 6 piliers: développement économique, tourisme, transport, services régionaux, logement et infrastructure régionale.

Comme troisième question, monsieur Godbout aimerait savoir quel membre du conseil nous représente sur la commission d'urbanisme. Le d.g. lui répond que la municipalité régionale de Grand-Sault n'a pas de commission d'urbanisme, mais un service d'utilisation des terres. Nous avons un comité consultatif d'urbanisme qui est dans le processus d'être créé avec les membres qui proviendront de différentes zones de la municipalité, ensuite un arrêté sera passé et nommé ces personnes.

Monsieur Godbout exige que les membres du comité consultatif soient élus par la communauté de Grand-Sault et non des personnes inconnues. Le maire Beaulieu affirme que les membres du comité consultatif sont nommés en fonction de ce que la loi prescrit pour les nommer.

Le d.g. explique à monsieur Godbout que le conseil a l'autorité de nommée des gens sur le comité consultatif. Il y a seulement un petit pourcentage du comité qui peut être des membres du conseil ou des employés d'une municipalité, si le conseil le choisit, sinon, ce sont des citoyens qui font partie de ce comité.

Les membres du comité consultatif ont un pouvoir dérogatoire et les membres du conseil municipal ont un pouvoir législatif. Ce comité agit également comme des consultants en matière d'urbanisme pour le conseil municipal. Le d.g. réitère que les gens qui siègent au comité consultatif ne sont pas élus par la population, mais ils sont nommés par les membres du conseil municipal, comme prescrit par la loi sur l'urbanisme.

Monsieur Godbout mentionne que pour être égal avec tout le monde, ce devrait être nos membres élus qui nous représentent. Il préfère voir un membre élu en avant de lui qu'un étranger. Le maire Beaulieu assure monsieur Godbout qu'ils suivront la loi pour nommer les gens qui siègeront au comité consultatif et remercie monsieur Godbout pour sa recommandation.

Monsieur Godbout demande pourquoi la municipalité régionale de Grand-Sault n'a pas encore pris possession de la station de pompiers. Le maire Beaulieu lui répond qu'il manque encore une génératrice et une fois qu'elle sera installée, il prendra possession de la nouvelle station de pompiers. Il demande aussi si le budget a été respecté. On lui répond que c'est encore sous révision, mais il semble que le budget aurait été respecté comme prévu.

Maire Bertrand Beaulieu

Monsieur le maire mentionne qu'il a été privilégié d'avoir Dylan Laforest comme maire d'un jour à ses côtés aujourd'hui. Il a été très épaté par lui et mentionne ce que Dylan a eu la chance de faire et visiter dans sa journée. Il le félicite et lui remet un petit cadeau.

Dylan remercie le maire pour avoir accepté de l'accommoder pour son stage d'une journée. Il a eu la chance de voir comment fonctionne la municipalité et il a beaucoup aimé sa journée.

Annie Deschênes

La conseillère Deschênes avise qu'il y a deux personnes qui se sont présentées aux jeux du Canada, dont Isabelle Michaud qui se présente pour le hockey féminin et Zachary Michaud qui se présente aussi pour le hockey.

- Intervention des médias

Il n'y a eu aucune intervention des médias.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le 15 mars 2023.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sébastien Michaud, propose la clôture de la réunion à 20h07. Adopté

PROCÈS-VERBAL | 8
LE 15 FÉVRIER 2023 |
ND-S

Bertrand Beaulieu

Maire

Éric Gagnon
Greffier / Deputy Gerk

MINUTES

FEBRUARY 15, 2023

GRAND FALLS

MEETING

A regular meeting of the Grand Falls Regional Municipality in New Brunswick was held at the Marcel Deschênes Building in the Roland Lafrance Room beginning at 7 p.m. on Wednesday, February 15th, 2023, following notices as required by law.

ATTENDANCE

His Honor the mayor:

Bertrand Beaulieu

Councillors:

Annie Deschênes Marcel Levesque
David Raines Mario Pelletier
Danny Soucy (via electronic communication) Sébastien R. Michaud
France Roussel Josée Rioux Walker

as well as CAO/Clerk, Eric Gagnon and Deputy Clerk, Michelle Daigle.

ABSENT

Claudette Goguen Kavanaugh

OPENING OF THE MEETING

Mayor Beaulieu welcomed everyone and in particular Dylan Laforest, mayor for a day, who is here this evening with the municipal council.

Dylan Laforest, mayor for a day, reads condition 6.1 Meeting by electronic means of communication of by-law C-1 respecting the meeting procedures of the Grand Falls Town Council.

CONFLICTS OF INTEREST

No conflict is declared.

AGENDA

Annie Deschênes / France Roussel,

2023-18 That the agenda be accepted as presented. Carried

APPROVAL OF THE MINUTES

Josée Rioux-Walker / David Raines,

That the Municipal Council adopt the minutes of the former village of Drummond dated December 12, 2022, the minutes of the former Town of Grand Falls dated December 13, 2022 and the minutes of the Grand Falls Regional Municipality dated January 18, 2023 as presented. Carried

DRINKING WATER

Dylan Laforest reads the water report which indicates the drinking water tests received for the wards of Grand-Sault, Drummond and Saint-André since the last meeting, demonstrates "drinking water" results.

Marcel Levesque / Sébastien Michaud

2023-20 That the drinking water tests be received and filed. Carried

PILLARS OF INTERVENTIONS - MOTIONS AND REPORTS

Payroll and Accounts Payable Clerk

Annie Deschênes / Josée Rioux-Walker,

2023-21

That Municipal Council hire Louise Rioux as a Payroll and Accounts Payable Clerk for the Grand Falls Regional Municipality, with applicable probationary period, with salary according to the established scale and benefits in accordance with Policy 2006-10, Working Conditions (town of Grand Falls). Carried

<u>Deputy Chief – Police Force</u>

David Raines / Sébastien Michaud,

2023-22

That Municipal Council hire Rick Blouin, as Deputy Chief of the Grand Falls Police Force, with applicable probationary period, with salary according to the established scale and benefits according to Policy 2006-10, Working Conditions (Town of Grand Falls). Carried

By-Law Enforcement Officer

Josée Rioux Walker / Sébastien Michaud,

2023-23

Whereas the Municipal Council has adopted various by-laws and amendments resulting from the Local Governance Act and the **Community Planning Act;**

BE IT RESOLVED THAT Rodney Sonier be appointed as by-law enforcement officer for the Grand Falls Regional Municipality under the Local Governance Act (Act) and its regulations, the Police Act, the Community Planning Act and its regulations, and the Building Code Administration Act and its regulations.

IT IS FURTHER RESOLVED THAT the above appointment include such powers, duties and functions as may be prescribed by by-law, the Act, the regulations of the Act, the Police Act and all other Acts and regulations of the Province of New Brunswick.

AND THAT the officer responsible for the enforcement of local government by-laws carry out his discretion based on files received from the clerk in the Local government;

AND THAT the above appointment continues as long as the individual is retained by the Local government.

Be it further resolved that the appointee be authorized to retain counsel to undertake such procedures as may be deemed advisable to ensure compliance with these laws upon approval by Municipal council.

Be it further resolved that the above authorizations, designations, and appointments continue until they are limited or terminated by the **Municipal Council. Carried**

RCMP

Sébastien Michaud / David Raines,

2023-24 Whereas the Local Government Act created the new Grand Falls Regional Municipality.

> Whereas different sectors of the Grand Falls Regional Municipality are served by the RCMP.

> Whereas the Grand Falls Regional Municipality has its own police force serving part of the Drummond ward, the Grand Falls North and Grand Falls South wards of the Grand Falls Regional Municipality.

> It is resolved that the Municipal Council of the Grand Falls Regional Municipality send a notice to the attention of the Minister of Justice and Public Safety to exercise its right of termination under Section 3.0 of the Provincial Police Service Agreement for the purpose of providing a single public security service provided by the Grand Falls Police Force for its entire territory. Carried

Software

Marcel Levesque / Sébastien R. Michaud,

2023-25

That the Municipal Council accept the price received from Cloudpermit in the amount of \$26,200 including taxes for the purchase of the Cloudpermit software which will be used for the purpose of managing various local government files. Carried

UNFINISHED BUSINESS

Pillar – Community services

Councillor Raines mentions that they are working on establishing themselves with their respective departments and they will have a lot more to contribute in the near future.

He praises the employees of the new Grand Falls Regional Municipality who work hard to ensure our roads and sidewalks are clear and safe. They have worked tirelessly and the work they do is greatly appreciated.

Pillar - Finances & Human Resources

Councillor Goguen-Kavanaugh is absent; thus, the mayor shares a few points to make about her pillar.

At the human resources level, interviews for temporary operator positions have been completed and selections will be made this week. The competition for temporary administrative support positions for the Drummond and Saint-André wards closed last Friday and the selection of candidates for interviews will be decided shortly.

The competition for the temporary Development Officer and Building Inspector positions closed last Friday and the selection of candidates for interviews will also be decided over the next few days.

At the financial level, the budget was prepared by the transition committee and was then presented to the ministry, who made changes. The ministry then forwarded the budget to the Grand Falls Regional Municipality. The mayor explains that there are 7 different tax rates in the Grand Falls Regional Municipality, as different regions use different services.

The budget reference guide will be available on the website starting tomorrow and copies will also be available at town hall.

<u>Pillar – Economic development</u>

Councillor Levesque explained that the new economic development and marketing department includes economic development, land development, the land use department and tourism. This service aims to facilitate the development of projects and stimulate the growth of the municipality.

The office is located at 81 Burgess Street, on the 2nd floor of the Farmer's Market and people can contact France Le Moignan, Director of Economic Development & Marketing Service if necessary.

The land use department has now moved to 430 Broadway Boulevard, in the Dollard G. Bélanger Building. People can now visit this office to get a building permit or to speak with a planning officer.

The new branding for the Grand Falls Regional Municipality will be unveiled during a press conference scheduled for Tuesday, February 21st at 10 a.m. in the Rolland Lafrance Room at the Marcel Deschênes Building. The press conference will also be streamed live on Facebook.

Pillar – Community Development

Councillor Deschênes informs citizens that the Grand Tube is open on Saturdays and Sundays from 1 p.m. to 5 p.m., weather permitting. The fee is \$5.00 per child aged 16 and under and \$10.00 for adults. Wearing a helmet is mandatory and they only accept cash. She advises checking the Facebook page to make sure Grand Tube is open when you plan to attend.

The CEPCS outdoor rink had to be closed due to the warmer temperatures that causes the rink to be unsafe. A notice will be posted when the rink reopens. To rent private ice time when the rink reopens, contact André at the C.E.P.S.C at (506) 475-7750.

The Saint-André ice rink is used during weekdays by the Saint-André school but is available for rental during weeknights and weekends at a cost of \$50.00 per hour plus taxes. For rental, please contact the C.E.P.S.C at (506) 475-7750 and ask for André. Currently, the Saint-André ice rink is only available for school and rentals. The public skating schedule will be published next week.

Frost Day is planned on Family Day, which is Monday, February 20, 2023, which will offer a lot of fun and free activities.

Recycling in the Saint-André ward scheduled for today had to be cancelled due to uncontrollable circumstances and will possibly be postponed to next week.

Pillar - Transition

Councillor Roussel mentioned that steps have been taken to begin the process of developing a new strategic plan for the Grand Falls Regional Municipality. UMNB held an orientation session for newly elected officials last weekend in Fredericton, which was attended by the mayor and some councillors.

He also mentioned that he attended the UMNB Board of Directors meeting and was appointed Vice-President of the Union of New Brunswick Municipalities until the next election in November.

The mayor congratulates Councillor Roussel on his appointment as Vice-President of the Union of New Brunswick Communities.

Committee - Regional Services Commission

Mayor Beaulieu attended the first meeting of the Northwest Regional Service Commission during which Nicole Somers, Mayor of Saint-Quentin, was elected Chair and Jean-Pierre Ouellette was elected Vice-President. The next meeting will take place next week.

The CAO and the Mayor had a good meeting with the President and the CAO of the Valley Chamber of Commerce will soon make an announcement as part of the State of the Valley evening where Mayor Beaulieu and Mayor Roussel of the Vallée-des-Rivières will discuss the future of Grand Falls Regional Municipality and Vallée-des-Rivières.

The mayor appeared before the New Brunswick Energy and Utilities Board on January 30th to defend the interests of citizens and the Grand Falls Regional Municipality against the suggestion to increase electricity rates by 8.9%. NB Power is also trying to defend the 8.9% increase. The New Brunswick Energy and Utilities Board has heard from everyone and is deliberating.

NEW BUSINESS

By-Law A-3 - Bonding

The Deputy Clerk gave first reading in title only of By-Law A-3.

France Roussel / David Raines,

that municipal council adopt the first reading of By-Law A-3, By-law relating to the annual bonding of the officers and employees of Grand Falls, as read. Carried

The Deputy Clerk gave second reading in title of By-Law A-3.

Marcel Levesque Sébastien Michaud,

that the municipal council adopt second reading of By-Law A-3, Bylaw relating to the annual bonding of the officers and employees of Grand Falls, as read. Carried

Marina

The deputy mayor announces that the council of the Grand Falls Regional Municipality has decided that the Marina will remain among its assets. The first objective will be to actively search for a tenant who wishes to seize a business opportunity, to operate the Marina building in anticipation of the next summer season, as well as in the long term.

The council of the Grand Falls Regional Municipality invites citizens to watch for a call for tender that will be posted on the Facebook page and website by the end of February.

<u>Illumination of the Falls in Yellow (February 17-19)</u> – suicide prevention

The falls will be illuminated in yellow from February 17 to 19 to mark Suicide Prevention Month.

Word from the mayor

Mayor Beaulieu congratulates the former mayor of the Town of Grand Falls, Mr. Marcel Deschênes, who received a Platinum Jubilee medal from Her Majesty Queen Elizabeth II.

He wished good luck to Kate Toner who is competing in gymnastics and to Mariah Toner who is competing in alpine skiing at the next Canada Games.

The mayor also congratulates the 9 participants who attended the Special Olympics for the provincial games in Fredericton from February 9 to 12, 2023. All participants returned with either a gold or silver medal in bowling or curling.

OTHER

Public Intervention

Marcelle Fafard-Godbout

Ms. Fafard-Godbout presented a report by the Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. She advises that there are many gaps in home-help, home services, home care and nursing or medical services. She wants to improve recruitment for the care of seniors at home.

The mayor confirms that we have a lot to do for seniors and there are certainly many seniors who want to stay at home, and they need support. The link to the report will be posted on the Facebook page for public viewing.

Yvon Godbout

Yvon Godbout would like to know if the Town of Grand Falls had a debt of \$30 million before the amalgamation. He would also like to see the budget in detail.

The CEO announces that he does not have the exact amount at this time, but that he will verify and will send it to him. He confirms that the Grand Falls Regional Municipality is one of the municipalities with the lowest debt ratio in the province of New Brunswick.

He also confirmed that the budget had been approved by the Province of New Brunswick and that a copy would be provided to him.

Mr. Godbout would like to know what the 6 pillars of the RSC are. The mayor named the 6 pillars: economic development, tourism, transportation, regional services, housing and regional infrastructure.

As a third question, Mr. Godbout would like to know which member of council represents us on the planning commission. The CEO replied that the Grand Falls Regional Municipality does not have a planning commission, but a land use department. We have a Planning Advisory Committee that is in the process of being created with members who come from different areas of the municipality, then a by-law will be passed, and these people will be appointed.

Mr. Godbout demands that the members of the Planning Advisory Committee be elected by the Grand Falls community and not unknown individuals. Mayor Beaulieu states that the members of the Planning Advisory Committee are appointed according to what the law prescribes to appoint them.

The CEO explained to Mr. Godbout that the Council has the authority to appoint people to the Planning Advisory Committee. There is only a small percentage of the committee that can be members of Council or employees of a municipality, if the Council chooses, otherwise, citizens are members of that committee.

The members of the Planning Advisory Committee have a derogatory power and the members of the municipal council have a legislative power. This committee also acts as planning consultants for the municipal council. The CEO reiterates that the people who sit on the Planning Advisory Committee are not elected by the public but are appointed by the members of the municipal council, as prescribed by the Community Planning Act.

Mr. Godbout mentioned that to be equal with everyone, it should be our elected members who represent us. He would rather see an elected member in front of him than a stranger. Mayor Beaulieu assures Mr. Godbout that they will follow the law to appoint the people who will sit on the Planning Advisory Committee and thanks Mr. Godbout for his recommendation.

Mr. Godbout asked why the Grand Falls Regional Municipality had not yet taken possession of the fire station. Mayor Beaulieu replied that a generator was still missing and once it was installed, they would take possession of the new fire station. He also asked whether the budget had been respected. He was told that it was still under review, but it seemed that the budget would have been respected as planned.

Mayor Bertrand Beaulieu

The mayor mentions that he was privileged to have Dylan Laforest as mayor for a day by his side today. He was very impressed with him and mentions what Dylan had the chance to do and visit during his day. He congratulates him and gives him a small gift.

Dylan thanks the mayor for agreeing to accommodate him for his one-day internship. He had the chance to see how the municipality works and he really enjoyed his day.

Annie Deschênes

Councillor Deschênes advises that there are two people who showed up for the Canada Games, including Isabelle Michaud who is competing in women's hockey and Zachary Michaud who is also competing in hockey.

- Media Intervention

No interventions by the media.

DATE OF NEXT MEETING

The next meeting will take place on March 15th, 2023.

ADJOURNMENT

| Sébastien | Michaud | that the | meeting | adiourns | at 8:07 | n m | Carried |
|------------|----------|----------|---------|----------|---------|------|---------|
| Scuasticii | michauu, | mai mc | meeting | aujoums | at 0.07 | p.m. | Carricu |

| Bertrand Beaulieu, | Eric Gagnon |
|--------------------|--------------------|
| Mayor | CAO / Deputy Clerk |